

LE PAYSAGE, L'ÉLU(E) ET LE PROJET LOCAL

Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire



Les élu-e-s sont les initiateur-ric-e-s de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que sur leur perception et usages par les habitant-e-s, les visiteurs. Elle est un préalable facilitateur à la mise en oeuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Cette formation de deux jours est proposée dans le cadre d'un partenariat national conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est soutenue par l'Association des Maires du Département du Var.

PUBLIC

Élu.e.s des collectivités varoises
(Maire, adjoint.e, conseiller.ère communautaire)

DURÉE

2 jours (14h)

FORMATEURS

- Paysagiste concepteur, architectes et urbanistes du CAUE Var

INTERVENANTS

- Paysagiste-Conseil et Architecte-Conseil de l'État (DDTM du Var) ;
- Paysagiste de la DREAL PACA ;
- Professionnels et maîtres d'oeuvres de projets locaux ;
- Artiste local.e qui travaille sur le paysage
- Représentant du monde agricole
- Expert forestier
- Expert en biodiversité

CONTRIBUTION

Aucune (formation gratuite)

NOMBRE DE STAGIAIRES

12

PRÉ-REQUIS

Exercer un mandat dans une collectivité territoriale.

PROGRAMME DÉTAILLÉ, DATE ET LIEU DE SESSION
www.caeuvar.fr (onglet Agenda)

OBJECTIFS

- **Identifier la responsabilité de l'élu-e** dans la fabrique du paysage local.
- **Exercer au mieux cette responsabilité** en faveur d'une évolution qualitative du paysage.
- **Connaître et déterminer** les enjeux, les moyens et les outils se rapportant au paysage.
- **Développer une vision opérationnelle** de l'approche paysagère comme fondement d'un projet de territoire

PROGRAMME & COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Jour 1 - Identifier la responsabilité de l'élu dans la fabrique du paysage local

- Je sais où et quand j'agis sur celui-ci, même involontairement, à court et long termes ;
- Je reconnais les enjeux paysagers à diverses échelles, de la parcelle ou de l'espace public au grand territoire, et la valeur du paysage ;
- En ma qualité d'élu, je suis le 1er acteur du paysage de ma collectivité.

Jour 2 - Exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage de son territoire

- J'identifie les acteurs, les outils et les processus utiles à l'exercice de ma compétence ;
- Je sais les convoquer, les mobiliser au bon moment, de la bonne façon ;
- J'acquiers un réflexe-paysage au quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Logique d'acquisition progressive des connaissances. Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques, et méthodologiques, échanges, études de cas, mises en situation, ateliers et visites.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous le signaler lors de votre pré-inscription, nous ferons en sorte de vous accueillir dans les meilleures conditions. Contactez notre référent handicap : Alexandra BES au 04-94-22-65-77 ou par mail abes@cauevar.fr

